Communiqué de Presse Philippe Kaltenbach Sénateur des Hauts-de-Seine Maire de Clamart

Le 28 juin 2013

Philippe Kaltenbach regrette le nouveau transfert de la résidence universitaire d'Antony à la CAHB

Philippe Kaltenbach, Sénateur des Hauts-de-Seine et Maire de Clamart regrette le nouveau transfert de la résidence universitaire d'Antony à la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre (CAHB). Celui-ci, réalisé en 2009 grâce au dépôt opportun par l'UMP d'un amendement au code de l'Education en 2006, avait finalement été annulé par la Justice le 10 mai 2012. Depuis cette date, l'Etat avait retrouvé la propriété du site.

Philippe Kaltenbach déclare : « Je regrette vivement ce nouveau transfert à la CAHB. Celui-ci avait été rendu possible sous le quinquennat de M. Sarkozy grâce à des petits arrangements entre amis de l'UMP 92 et ce, dans le but de réaliser sur les terrains de la résidence universitaire d'Antony de juteuses opérations immobilières. Plusieurs centaines de logements étudiants ont d'ailleurs déjà été détruits alors que ceux-ci font pourtant cruellement défaut dans notre région. »

Le sénateur des Hauts-de-Seine ajoute : « Afin que de tels transferts, réalisés uniquement à des fins de spéculation foncière, ne puissent se reproduire, j'ai déposé un amendement au projet de loi relatif à l'enseignement supérieur qui supprime la disposition opportunément introduite dans le code de l'Education en 2006 par l'UMP au Sénat. Cet amendement, voté en commission, a été modifié en séance juste avant l'adoption finale du texte. Si ces transferts demeurent possibles, ils sont désormais conditionnés par le fait que « les locaux transférés restent affectés au logement étudiant dans les mêmes conditions ».

Contact presse : Pierre Mareau (06.46.35.15.91 / 01.42.34.27.84)